Organiser et animer une séance de formation : la séquence pédagogique du SSIAP 2

6 min de lecture · Arrêté du 2 mai 2005 : annexe III (SSIAP 2), 1re partie « Rôles et missions du chef d'équipe », séquence 3 « Organisation d'une séance de formation » ; annexe III, séquence 2 (remarque sur le planning de formation) ; annexe IX (épreuve orale du SSIAP 2)
Sources consultées le 13 novembre 2026

Le chef d'équipe forme son équipe, et c'est la séquence la plus longue de sa première partie. Voici ce que le programme demande, les six sujets sur lesquels les stagiaires préparent des fiches, et le lien avec l'épreuve orale.

En bref

- La séquence associe des **méthodes pédagogiques** et une **application en sous-groupe**.
- On y élabore des **fiches pédagogiques** sur six sujets de sécurité incendie.
- L'oral de l'examen porte sur l'animation d'une séquence pédagogique : voir la page SSIAP.
- Le jury juge d'abord le **fond technique** de ce que vous enseignez.

Un chef d'équipe n'est pas seulement un agent plus expérimenté. Le programme lui confie la formation des agents de son équipe, et cette séquence lui apprend à préparer une séance, puis à la conduire.

Ce que le programme prévoit

La première moitié de la séquence porte sur la méthode. Le programme liste six notions ; voici ce qu'elles recouvrent en pratique.

VOCABULAIRE

Communication
se faire comprendre d'un auditoire d'agents, à l'oral.

Adaptation au groupe
tenir compte de l'expérience et du niveau de ceux que l'on forme.

Préparation en amont
le travail fait avant la séance, qui conditionne son déroulement.

Documents pédagogiques
les supports écrits ou projetés qui accompagnent la séance.

Pratique de l'animation
s'exercer à conduire la séance devant un groupe.

Déroulement chronologique
l'ordre dans lequel les parties de la séance s'enchaînent.

Le texte cite aussi, en fin de contenu, l'analyse de la pratique pédagogique des participants.

Les six fiches pédagogiques du programme

La partie appliquée consiste à élaborer des fiches pédagogiques en sous-groupe. Le programme impose six sujets, qui recoupent des notions déjà vues au SSIAP 1.

Sujet de la fiche	Fiche du hub à relire
Fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH)	Principes généraux
Principes d'évacuation du public, particularité du type U et de l'IGH	Évacuation et dégagements
Matériaux et éléments de construction face à un incendie	Comportement au feu
Systèmes de sécurité incendie	Le SSI
Moyens d'extinction	Moyens d'extinction
Encadrement de feux pratiques	Moyens d'extinction

Ces six sujets expliquent le sens de l'exercice : on ne peut pas former sur ce qu'on maîtrise mal. Former, c'est d'abord prouver que l'on sait.

À RETENIR

L'application se fait en **sous-groupe** : on travaille à plusieurs sur une même fiche, ce qui entraîne aussi à argumenter un contenu devant ses pairs.

Préparer sa séance

Le programme ne détaille pas un plan type de séance. L'épreuve orale d'animation, elle, est cadrée par l'annexe IX : épreuve orale : animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie, après 15 min de préparation, 15 min par candidat, avec les supports existants mis à disposition (tableau blanc ou papier, rétroprojection, vidéoprojection) ; évaluée apte / inapte ; le jury évalue principalement la pertinence technique des propos, l'aptitude à la pédagogie ne devant pas être le seul critère d'élimination. On peut en tirer des repères de travail, sans y voir une procédure imposée.

1. **Cadrer le sujet** : décider en une phrase ce que l'auditoire saura faire ou expliquer à la fin.
2. **Choisir l'essentiel** : avec un temps limité, on ne dit pas tout, on retient ce qui est exact et utile.
3. **Choisir un support** : tableau ou projection, parmi ceux qui sont mis à disposition.
4. **Dérouler dans l'ordre** : introduire, expliquer, illustrer par un exemple de poste, conclure.
5. **Vérifier la compréhension** : poser une question à l'auditoire avant de clore.

Ces cinq temps sont des repères d'entraînement. Ils ne figurent pas dans l'arrêté, qui se contente de lister les notions à maîtriser.

Un exemple de sujet

CAS PRATIQUE

Situation. Vous devez animer une séquence sur « les moyens d'extinction ». Un tableau blanc est à disposition.

Piste d'entraînement. Le fond technique prime : mieux vaut un contenu court, exact et ordonné qu'un exposé brillant mais approximatif. Annoncez le plan, traitez les points dans l'ordre, appuyez-vous sur un exemple de poste, puis vérifiez que le groupe a compris.

Ce sujet et cette piste sont inventés pour l'entraînement : l'arrêté ne précise pas comment le sujet est attribué.

Au-delà de l'examen

La séquence 2 de la même partie demande d'élaborer un planning de formation et de recyclage : secourisme, habilitation électrique, etc. Former son équipe, c'est donc aussi savoir quand chaque agent doit être formé à nouveau, comme le détaille la fiche sur la gestion et le management de l'équipe.

À retenir

- Méthodes pédagogiques, puis application en sous-groupe.
- Six sujets de fiches pédagogiques, qui recoupent des notions du SSIAP 1.
- Oral : animation d'une séquence pédagogique ; le format est sur la page SSIAP.
- Un planning de formation et de recyclage des agents est prévu par la séquence 2 de la même partie.

S'entraîner sur ce thème

Pour réviser les contenus que vous aurez à enseigner, le test du SSIAP 2 puis l'examen blanc de 40 questions vérifient vos connaissances. Pour situer ce thème dans le parcours, voir la page SSIAP 1, 2 et 3. La formation en ligne sur la sécurité incendie est une sensibilisation qui ne remplace pas la formation en centre.

Questions fréquentes

Que contient la séquence « Organisation d'une séance de formation » du SSIAP 2 ?
L'annexe III de l'arrêté du 2 mai 2005 distingue des méthodes pédagogiques (communication, adaptation au groupe, préparation en amont, documents pédagogiques, pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance, analyse de la pratique des participants) et une partie d'application, consacrée à l'élaboration de fiches pédagogiques et réalisée en sous-groupe.

Sur quels sujets les stagiaires élaborent-ils des fiches pédagogiques ?
Le programme en cite six : les fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH), les principes d'évacuation du public avec la particularité du type U et de l'IGH, les caractéristiques des matériaux et éléments de construction face à un incendie, les systèmes de sécurité incendie, les moyens d'extinction et l'encadrement de feux pratiques.

Où trouver le format de l'épreuve orale du SSIAP 2 ?

Le format de l'épreuve orale, qui consiste à animer une séquence pédagogique, est détaillé sur la page SSIAP du hub. Cette fiche porte sur la séquence du programme qui y prépare.

Faut-il aussi prévoir la formation et le recyclage des agents ?

Une remarque de la séquence 2 de la même partie prévoit l'élaboration d'un planning de formation et de recyclage (secourisme, habilitation électrique, etc.).

Sources

1. Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, annexe III, 1re partie, séquences 2 et 3 ; annexe IX, évaluation SSIAP 2 ; version en vigueur au 13/11/2026, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.
